

## EXTRAIT DU REGISTRE des Arrêtés du Président

N° Acte : A-2021-06-11	Classification : 5.5 Délégations de signature
Objet : Arrêté de délégation de signature à M. Clet BARGAIN, responsable cellule juridique	

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud,

Vu l'arrêté du 31 octobre 2014 portant recrutement de Monsieur Clet BARGAIN,

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : Sous ma surveillance et ma responsabilité, une délégation de signature est donnée à Monsieur Clet BARGAIN, assurant les fonctions de responsable de la cellule juridique, pour procéder au dépôt de plainte relatif à l'usurpation de plaques d'immatriculation survenue au véhicule RENAULT immatriculé FK-641-EF.

Article 2<sup>ème</sup> : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :  
- Monsieur le Préfet du Finistère,  
- L'intéressé  
Et transcrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud.

A PONT-L'ABBE, le 1<sup>er</sup> juin 2021

Le Président,  
**Stéphane LE DOARE**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte  
informe que le présent arrêté peut faire l'objet  
D'un recours pour excès de pouvoir devant le  
Tribunal administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente notification

